



L'ambassade du Cameroun à Tunis a appelé ses ressortissants résidant en Tunisie et qui souhaitent retourner dans leur pays dans le cadre d'une opération de rapatriement volontaire instruite par le président Paul Biya, à se rendre dans les locaux de l'ambassade.

C'est ce qui ressort d'un communiqué publié, samedi, par l'ambassade camerounaise, indiquant que "le vol à destination de Yaoundé est programmé pour le 5 avril à 17h55".

"Le groupement des personnes concernées se fera à l'ambassade au plus tard à 12h30 en vue du départ vers l'aéroport Tunis-Carthage", lit-on de même source.

L'ambassade a, également, noté dans son communiqué que "chaque passager (adulte et enfant de plus de 2 ans) a droit à deux bagages de 23kg (46 au total) et un bagage de cabine de 10kg maximum. Alors que les enfants de moins de 2 ans ont droit chacun à un bagage de 23kg et un autre en cabine de 10kg maximum"

Le chef de l'Etat tunisien, avait annoncé, dans un communiqué publié le 21 février, que "des mesures urgentes" étaient nécessaires "contre l'immigration clandestine de ressortissants d'Afrique subsaharienne", dénonçant notamment la présence de "hordes de migrants clandestins" en Tunisie, dont la venue relevait, selon lui, d'une "entreprise criminelle ourdie à

l'orée de ce siècle pour changer la composition démographique de la Tunisie".

Des propos qui ont suscité une vague d'indignation générale en Tunisie et dans la région, ainsi que des répercussions économiques, à savoir le blocage des marchandises tunisiennes dans certains ports Africains, l'annulation de commandes et même de marchés, des campagnes de boycott des produits tunisiens dans certains pays africains, la réorientation des malades vers d'autres destinations, le retour de dizaines d'étudiants, pourtant en situation régulière, dans leurs pays et l'annulation de voyage de plusieurs hommes d'affaires subsahariens.

Agence Anadolu